



La gazette de Roumare

JANVIER
2021

Petit village qui fait de grandes choses



Un logo
revisité

Le nouveau bureau
municipal

Le PLU
approuvé

Visuel réalisé
par les enfants de
la classe CM1/CM2
(année 2020-2021)

MAIRIE DE ROUMARE

Place de la mairie - 76480 ROUMARE
Tel : 02 35 33 46 15 - Fax : 02 35 33 51 74
courriel : mairie-roumare@wanadoo.fr



TENDANCE FAÇADES

RAVALEMENT • TERRASSE • TOITURE • MAÇONNERIE

RAVALEMENT RÉSINE/PEINTURE



RECOLORATION DE TOITURE



RAVALEMENT ASPECT PIERRE



TERRASSE BÉTON EMPREINTE



**Défiez le temps,
rénovez
vos extérieurs !**

TERRASSE RESINE DE MARBRE



1373, route du Petit Melmont

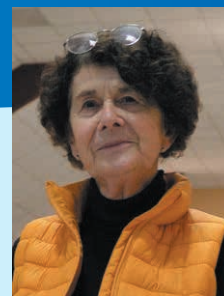
à 2 km

76480 ROUMARE

Axe Barentin / Maromme ■ Au rond-point de Pissy-Poville

02 35 87 69 06

www.tendancefacades.fr



Chères Roumaroises, Chers Roumarois,

Après l'effervescence de la campagne municipale et des deux épisodes de confinement liés à la crise sanitaire, c'est le moment de tout mettre en œuvre pour respecter les engagements que nous avons pris en mars dernier.

J'ai la chance d'accompagner et de porter les projets d'une équipe municipale dynamique, oeuvrant inlassablement pour affirmer le rayonnement de Roumare, tel qu'il est vu par les enfants de notre école qui ont travaillé avec leurs enseignants pour créer un nouveau slogan et illustrer la page de couverture de cette gazette.

Oui, nous sommes déterminés à continuer d'améliorer la vie quotidienne de chacun d'entre-vous afin de vous permettre de vous épanouir au sein de notre village.

Ces envies d'épanouissement, plus vives que jamais après les mois difficiles que nous avons traversés provoquent de nouvelles résolutions : se remettre au sport, s'offrir des activités culturelles et ludiques, être plus attentif à l'autre, avec toujours l'objectif de mieux vivre.

Ces envies trouveront écho auprès de nos associations de plus en plus nombreuses et je félicite les nombreux Roumarois qui se sont mobilisés pour leur donner un nouveau souffle dans une période difficile, suite au souhait de Norbert Gobbé de « passer » la main après avoir œuvré pour les loisirs des Roumarois durant 45 années. Norbert que nous remercions et que nous souhaitons mettre à l'honneur lorsque la situation sanitaire sera consolidée.

En effet, en ce mois de janvier 2021, nous ne prendrons pas le risque de programmer une cérémonie de vœux, craignant un regain de contamination. Pourtant nous avons tant de personnes à honorer, les nouveaux président(e)s et les nombreux bénévoles des associations, de la bibliothèque municipale, l'équipe enseignante et son directeur M. Lescouarch que nous avons eu la chance d'accueillir en septembre dernier, les bénévoles des ateliers périscolaires qui ont été présentes durant de nombreuses années, les bénévoles qui ont veillé sur les personnes vulnérables isolées durant la crise sanitaire, et Mme Devillers qui a confectionné 200 masques en quelques jours pour protéger les auxiliaires de vie qui les accompagnaient. Mais ce n'est que partie remise, et j'espère pouvoir mettre tous ces Roumarois à l'honneur dans les mois à venir.

Notre personnel communal a aussi été très présent, nous permettant de continuer à assurer la continuité du service public en vous accueillant en mairie, en assurant l'entretien de notre village et en appliquant efficacement les 7 protocoles sanitaires que nous avons eus, durant ces derniers mois, à mettre en œuvre pour assurer la sécurité de nos petits écoliers. Je tiens à les en remercier et au nom des Roumarois, ils ont bénéficié d'une prime exceptionnelle bien méritée.

J'ai en cette fin d'année une pensée toute particulière pour les personnes qui nous ont quittés sans que les Roumarois puissent leur rendre l'hommage qu'ils méritaient, et reconforter leurs proches.

Une pensée également pour toutes les personnes du 3^{ème} âge qui, depuis le printemps dernier ne peuvent plus se réunir, ne peuvent plus partager les traditionnels repas ou goûter de Noël. Nous avons programmé en septembre un spectacle à leur intention. Celui-ci a dû être annulé. Soyez certains que ce spectacle se tiendra, en votre honneur, lorsque vous pourrez y assister en toute sécurité, et j'espère qu'en 2021 nous pourrons redoubler d'efforts pour vous faire oublier ces moments difficiles.

Oui 2021 : année d'espoir pour retrouver une vie sociale qui nous manque tant.

Que cette année 2021 soit lumineuse, pleine de belles choses pour vous et pour tous ceux qui vous sont chers.

Une année de paix et de solidarité pour notre monde, **Une année de bonheur tout simplement !**

Josiane Lelièvre
Maire de Roumare

Communication

UN NOUVEAU LOGO !

Notre logo de la commune de Roumare a été créé il y a déjà 26 ans par M. Ludovic DOUILLET, habitant de la commune. Ce logo, symbole de notre commune, est devenu fade au fil du temps. Il nous est apparu évident que nous devions le « rafraîchir » et l'actualiser en utilisant des formes et couleurs plus tendances. Mais avant toute modification, il nous fallait dans un premier temps identifier les images qui le composent et connaître leur signification.

L'actuel

Les explications sont les suivantes :

- La pointe. Elle représente le clocher de l'église paroissiale Notre-Dame. Ce bâtiment construit au XV^{ème} siècle est classé au patrimoine des bâtiments historiques et reste un symbole fort de notre village.
- La lettre R de la commune de Roumare. Cette lettre qui vient s'appuyer sur la pointe, permet de représenter l'attachement du village à son église.
- Les pieds. Comme des piquets fixés au sol, le village est ancré au sol, assurant la stabilité de notre commune.
- La route ou le chemin, qui dessert la commune et s'ouvre vers son environnement extérieur.



Enfin pour le code couleur utilisé :

- le bleu en haut représente le ciel
- le vert en bas, identifie la nature, la forêt de Roumare
- et pour le rouge, nous laissons libre cours à votre imagination.

Le nouveau

Très vite, nous avons été unanimes au sein du comité de communication. Nous voulions un nouveau logo, moderne représentant le dynamisme de notre village, sans pour autant balayer l'ancien d'un revers de main. Nous voulions relooker ce logo, avec des formes et couleurs actuelles, pour le tourner vers le monde moderne.



Nouvelle roumaroise depuis printemps 2019, Laureen, graphiste, web designer de métier, s'est proposée de revisiter, bénévolement, l'identité visuelle de sa nouvelle commune. C'est son voisin qui

l'a initiée au projet lui proposant d'aider à la création de l'architecture d'un site internet officiel pour Roumare. En effet, selon ces deux jeunes nouveaux résidents, les outils de communication devraient refléter les atouts de ce charmant village qu'ils considèrent comme un petit coin de tranquillité, réunissant le calme de la campagne et les commodités de la ville. C'est ce qu'a voulu retranscrire Laureen dans la refonte du logo.

« J'ai souhaité conserver l'identité de Roumare en reprenant les couleurs et les lignes graphiques de son premier logo. J'ai choisi de ne conserver que le vert et le bleu : des couleurs douces et naturelles, un entre « ciel et terre », et de remplacer le rouge, trop anxiogène à mon goût, par un gris dynamique, symbole de modernité : le bleu pour le ciel ensoleillé, le vert pour les prés avoisinant et le gris pour les infrastructures se modernisant ici. Concernant les lignes graphiques, j'ai choisi de conserver la symbolique de la pointe de l'église, cœur de notre village, pointe vers le ciel qui donne un élan positif et dynamique ainsi que les empattements, un peu Gothique, qui appuient solidement Roumare de manière historique. Un petit village discret qui a tout pour plaire et attirer de nouvelles familles. »

PANNEAUPOCKET AU SERVICE DES HABITANTS DE NOTRE COMMUNE

Depuis le 26 octobre 2020, ce système très simple et efficace prévient **instantanément** les habitants à chaque **alerte et information de la Mairie**, par une notification et un panneau d'alerte et d'information sur les smartphones et les tablettes. PanneauPocket renforce la communication et le lien social dans la commune : alertes et arrêtés de la préfecture, alertes météo, coupures réseau, travaux, conseils municipaux,

événements de la vie quotidienne et manifestations ... Depuis chez vous ou en déplacement, au travail ou en congés, vous restez connectés à l'actualité de votre commune, mais aussi des communes voisines et de vos lieux de fréquentation favoris. Cette application simple et engagée est 100% française. Depuis 2017, l'application est utilisée par plus de 3300 communes, écoles, associations... et 29 Intercommunalités. Accessible à tous

les français et en téléchargement gratuit, l'application ne nécessite ni création de compte ni aucune autres données personnelles du citoyen. Sans publicité, quelques secondes suffisent pour installer PanneauPocket sur votre smartphone et mettre en favoris une ou plusieurs communes.

Désormais, informations et alertes seront toujours à portée de main dans votre poche.



PRESENTATION DE LA NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE

ÉLECTION MUNICIPALE 2020 / 2026 - COMPOSITION DU BUREAU MUNICIPAL LE MAIRE - 5 ADJOINTS - 2 CONSEILLERS DELEGUES



Josiane LELIEVRE
Maire réélue



Jean Paul COUILLER
1^{er} Adjoint – nouvellement élu
En charge de l'administration
générale et de l'urbanisme



Isabelle PATENOTTE
2^{ème} Adjointe – nouvellement élue
En charge de la communication,
de l'habitat et du funéraire



Daniel CALTOT
3^{ème} Adjoint – adjoint réélu
En charge des Travaux
de la Commune et de la Voirie

Les Conseillers Délégués :



Claude BOULIER
4^{ème} Adjointe – nouvellement élue
En charge du Budget,
des associations
et de la bibliothèque



Frédéric POTHERAT
5^{ème} Adjoint – Conseiller Municipal
au mandat précédent
En charge des Affaires
scolaires et Péri Scolaires



Olivier ORIENT
Délégué à la gestion
et entretien de la salle
polyvalente



Géraldine SAHUT
Déléguée à l'hygiène des
locaux, cantine scolaire-
nutrition, fête des écoles
et sortie de fin d'année

ROUMARE ... UNE COMMUNE AU GRAND CŒUR

Envoi de matériels scolaires aux pays en voie de développement

Dans une période marquée par les crises sanitaires, la commune de Roumare, avec l'association caritative « transfert » envoie du mobilier scolaire aux écoles du Sénégal en donnant un exemple à suivre dans la solidarité.

Pendant les vacances de la Toussaint, le Conseil municipal a accordé à l'association « transfert » du matériel scolaire afin de l'envoyer en Afrique.

Suite au changement des tables et des chaises de l'école Samivel, la mairie a préféré leur donner une seconde vie pour la bonne cause. Dans ce cadre, la commune a donné une trentaine de tables doubles avec casiers et les chaises correspondantes. Les tables et leurs chaises envoyées serviront aux écoles au Sénégal.

L'association « transfert » est une association, créée en 1998 à Duclair, ayant pour objectif de collecter et envoyer les matériels, essentiellement scolaires, aux pays en voie de développement, tels que le Sénégal et la Mauritanie. Des conteneurs de 80 m³ contenant le mobilier scolaire sont à destination de l'Afrique depuis 2002.



Communication

LES CITOYENS DE DEMAIN S'APPRÊTENT MAINTENANT

Les élèves roumariois contribuent à la conception du slogan de la commune et la page de garde du bulletin municipal

À la demande du comité consultatif communication, le slogan de la commune et l'illustration de la page de garde de la gazette ont été conçus par les élèves de notre école.

Dans une démarche bénéfique ayant pour but d'encourager les citoyens de demain à être des membres actifs dans la société, les enfants de l'école ont travaillé sur des sujets enthousiastes, soit le slogan et la page de garde de la gazette de cette année. En mettant en exergue l'importance de ses relations avec les habitants, la municipalité a privilégié l'idée de faire intégrer les enfants dans un travail d'intérêt général.

Le slogan et une démarche démocratique

Sous la direction de Monsieur Lescouarch, enseignant et directeur de l'école, le travail des élèves est passé par quatre étapes. Dans un premier temps, les enfants ont

appris le sens et l'importance des slogans. Dans un deuxième temps, Madame Isabelle Patenotte, deuxième adjointe au maire, a échangé en classe avec les élèves pour qu'ils puissent comprendre davantage les attentes et les critères définis en amont. Puis, dans une démarche démocratique, les enfants ont voté pour leurs trois slogans favoris. Enfin, les enfants ont nommé par vote deux représentants, Kalia et Lucas, chargés de présenter, accompagnés de Monsieur Lescouarch, les propositions de slogans et la couverture au comité consultatif communication du 21 novembre.



La couverture

Sous la houlette de Madame Magnier, enseignante, les enfants ont travaillé sur la couverture. Dans ce cadre, au départ, elle a privilégié un travail de groupe avec plusieurs propositions. Le travail de groupe s'est vu abandonné en raison du protocole sanitaire dû à la COVID-19. Donc, les enfants ont proposé une compilation de dessins réalisés sur leur commune.

Le comité consultatif communication du 21 Novembre 2020, tenu par Madame le maire, des élus et les membres non élus, a chaleureusement remercié et félicité les élèves pour le travail réalisé. Ces propositions ont été transmises au conseil municipal qui a statué sur le slogan le 26 novembre 2020.

Le slogan **"Petit village qui fait de grandes choses"** a ainsi été choisi.

Les enfants ont voulu exprimer par ces mots que notre village *"avait des grandes installations comme le tennis, des magasins, un château"*.

PARTICIPATION CITOYENNE

Roumare a été la **première commune du département** à répondre à la demande des habitants en mettant en place la participation citoyenne afin de limiter les infractions dans notre village assez convoité.

Après des débuts prometteurs puisque chaque secteur de notre commune était représenté par des référents, force est de constater que depuis 2 ou 3 ans un manque d'investissement sur ce sujet fait que plusieurs secteurs se retrouvent sans référent.

Nommé responsable par le conseil municipal, j'ai donc organisé une première réunion avec les gendarmes et Mme le Maire en mairie, dès le mois d'octobre. Début janvier, nous organiserons une

réunion avec les référents encore présents et d'autres bénévoles sensibles à notre sécurité commune pour devenir référent.

Être « référent », ne veut pas dire être gendarme, il ne s'agit pas de prendre des risques mais simplement de prévenir et noter des informations sur une présence ou une attitude qui semble inappropriée à une situation. Vous êtes les yeux de la gendarmerie, les voleurs sont moins vigilants devant vous que lorsqu'ils croisent une voiture bleue avec un gyrophare.

La commune continue sa protection par l'investissement de caméras de vidéosurveillance en respectant la vie privée de chacun.

Jean-Paul Couiller

FLASH INFO

RECENSEMENT

Le recensement de la population prévu initialement en ce début d'année 2021 est repoussé d'une année au vu de la situation sanitaire.

RECENSEMENT DES JEUNES

Dès 16 ans, les jeunes, filles et garçons, doivent se faire recenser en mairie en vue de la Journée Défense et Citoyenneté (JDC), obligatoire pour tous. Il suffit de se présenter en mairie avec le livret de famille et sa carte d'identité.



POUBELLES JAUNES DE RECYCLAGE

La distribution des poubelles jaunes est normalement terminée sur la commune. Il semble que certains foyers aient été oubliés par le prestataire.

Si c'est votre cas, vous devez appeler le correspondant de la CCICV : M GUEYGUE 06.32.52.64.76, en précisant votre adresse exacte et la composition du foyer.



TRAVAUX RÉALISÉS EN 2020

URBANISME

Remise en état du chemin de l'Ouraille

La sente piétonne réalisée en 2000 s'est détériorée au fil des ans, avec l'apparition de nombreux trous.

Des travaux de réfection ont été réalisés avec la mise en place d'une couche de sable stabilisé.

Montant des travaux à la charge de la commune : 22.370 € HT



Sécurité incendie

La commune se développe, et elle doit constamment adapter ses infrastructures à l'ensemble des habitations. Pour être en conformité avec le règlement départemental de la défense extérieure contre l'incendie, il a été installé une nouvelle borne incendie sur la route de Duclair.

Montant des travaux à la charge de la commune : 3.277 € HT



Effacement des lignes extérieures

Effacement des lignes aériennes de l'éclairage et du télécom situé le long du chemin de l'Ouraille.

Ces travaux ont été en partie subventionnés par le Syndicat Départemental d'électrification.

Participation financière de la commune : 103.000 € TTC



Vidéo-surveillance

Deux caméras de surveillance ont été installées l'année dernière en entrée de village sur la RD43, dans le but de renforcer notre sécurité.

Afin d'exploiter au mieux ces nouvelles installations, il a été décidé de centraliser la vidéosurveillance sur le poste général de la mairie.

Les travaux ont consisté à passer des réseaux en voirie sur la RD43.

Montant des travaux à la charge de la commune : 33.397 € HT



Travaux de sécurité de l'école

Les caméras de l'école installées dans le cadre du plan Vigipirate, ont été remplacées afin d'être compatibles avec le nouveau poste général de sécurité.

Montant des travaux à la charge de la commune : 12.516 € HT



Réparation des rondins de bois chemin piéton RD67

Remplacement de rondins défectueux sur une longueur de 10 mètres sur la RD67.

Montant des travaux à la charge de la commune : 4.300 € HT



INFRASTRUCTURES

Mise aux normes PMR

Travaux de mise aux normes pour l'accessibilité des Personnes à Mobilité Réduite avec création d'une rampe d'accès, bande podotactile et place de stationnement pour la mairie, l'école, la cantine, la salle d'évolution, la maison des associations, la salle polyvalente, la bibliothèque et la petite salle.



Montant des travaux à la charge de la commune : 45.129 € HT

Ecoles : Amélioration des équipements sanitaires

Des travaux d'amélioration ont été réalisés cet été durant les vacances scolaires, avec la mise en place de

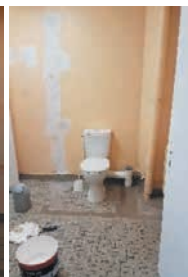
- deux auges dans les WC garçons et filles, de l'école Primaire
- d'un poste d'eau dans le local entretien
- d'un WC et d'un lave-mains pour le sanitaire PMR
- d'une armoire sécurisée pour les produits d'entretien ménager



Auges



Armoire sécurisée



WC PMR

Montant des travaux à la charge de la commune : 9.313 € HT

Garderie : Création d'un faux plafond acoustique

Pour le confort de nos oreilles et celles des enfants, il a été installé un plafond acoustique dans la garderie avec mise en place d'un éclairage de type LED.

Montant des travaux à la charge de la commune : 3.923 € HT

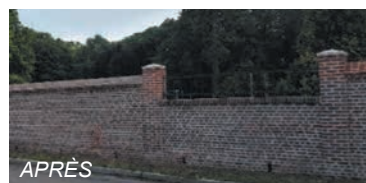


Projet de construction du parc des tulipiers

Remise en état du mur de l'enceinte extérieure et du porche d'entrée, du futur parc des tulipiers.



AVANT



APRÈS

Montant des travaux à la charge de la commune : 58.805 € HT

Travaux

DIVERS

Mise en place d'une clôture mitoyenne le long du cimetière de l'église

Remplacement de la clôture grillagée en mitoyenneté avec le cimetière par une clôture opaque en acier galvanisé.

Montant des travaux à la charge de la commune : 1.344 € HT



Réfection de la chaussée sur la RD90 et la RD67

Des travaux de réfection de la chaussée ont été réalisés par le département, avec la mise en oeuvre :

- d'un bicouche sur la RD90, route de Saint Pierre
- d'un coulis d'enrobé sur la RD67, du centre de la commune aux deux tilleuls

Ces travaux sont intégralement pris en charge par le département

Litige mur du parc des Tulipiers

Suite à l'abattage d'un arbre à l'intérieur du parc, une partie du mur s'est accidentellement effondrée.

La mairie a de suite demandé à l'entreprise attributaire des travaux de déclarer ce désordre à son assurance.

Nous restons en attente du rapport d'expertise de la compagnie d'assurance.



TRAVAUX ENVISAGÉS POUR 2021

Construction maisons seniors dans le 'Parc des Tulipiers'

Le projet de construction dans l'enceinte du parc des tulipiers a démarré.

Le cabinet d'architecture EN ACT, mandataire de l'équipe de maîtrise d'œuvre, a été missionné pour gérer les études.

Le projet se compose :

- de 10 maisons individuelles conçues en respect de la future réglementation thermique (RE2020)
- d'un parcours sportif
- d'un jardin partagé

L'ensemble sera développé selon une démarche environnementale.

Les premières études de faisabilité ont été présentées à la commission de travaux, fin d'année 2020.

Le démarrage des travaux est programmé pour le dernier trimestre 2021.

Installation d'une borne incendie

Afin de respecter le règlement départemental de la défense extérieure contre l'incendie, une nouvelle borne incendie sera installée au carrefour de la RD43 et la croix blanche.

Effacement des lignes extérieures d'éclairage public sur la RD43

En continuité avec les travaux déjà réalisés les années précédentes, les travaux d'effacement des lignes aériennes seront prolongés.

La localisation de ces travaux sera définie en fonction des subventions allouées par le SDE76.

Aménagement du cimetière de la Croix Jacques

- aménagement du chemin d'accès
- mise en place d'un livre au jardin des souvenirs

Renforcement battant de cloche de l'église

Remplacement du battant des cloches qui au fil du temps s'est dégradé et risquait à court terme de fissurer le corps de la cloche.

Montant des travaux à la charge de la commune : 1.352 € HT



TRAVAUX VOTÉS PAR LE CONSEIL MUNICIPAL ET RESTANT À RÉALISER

Remplacement défibrillateurs

La commune est équipée de 2 défibrillateurs (un est en réparation et l'autre est à remplacer).

La commune a décidé de les remplacer.

Mise en place d'un limiteur de son pour la salle polyvalente

Dans le but de limiter le niveau sonore à l'intérieur de la salle polyvalente, il a été décidé d'installer un limiteur de son permettant de couper automatiquement l'électricité de la salle en cas de dépassement du niveau de décibels défini.

Ces travaux permettront de limiter les nuisances sonores pour les riverains.

Aménagement de plateaux de sécurité routière pour

- le Clos Saint-Hubert
- le Clos des Charmilles

GÉRARD BURETTE

POMPES FUNÈBRES
MARBRIER

Chambre funéraire
Contrat obsèques
Monument

**À VOTRE
ÉCOUTE 7j/7**

85, route du Stade
76 190 CROIX-MARE
Tél. 02.35.92.21.13

PLU / Inter Caux Vexin

URBANISME

2020 restera l'année de l'aboutissement d'un dossier démarré en 2012 pour l'obtention du Plan Local d'Urbanisme.

Le projet de PLU a donc été mis à disposition des habitants en présence du commissaire enquêteur qui a entendu et analysé les doléances de chacun avant d'établir son rapport.

Ce dernier a été approuvé par la Communauté de Communes Inter Caux Vexin le 12 octobre puis entériné par le conseil municipal de Roumare le 15 octobre 2020. La publication du PLU a été effectuée le 09 novembre 2020.

Nous avons ensuite sollicité la CCICV

pour l'instauration d'un DPU (Droit de Prémption Urbain) pour nous permettre de mener à bien notre politique foncière.

L'objectif de l'urbanisme est d'assurer le bien-être de l'homme en améliorant les rapports sociaux

- Les accès aux pôles d'activités professionnelles (voiries)
- Les services de première nécessité au cœur du village
- Respecter l'environnement en gardant des espaces verts
- Un cadre de vie serein et paisible

Félicitations à toutes les personnes qui ont travaillé sur ce beau projet avec courage

et ténacité durant ces 8 années perturbées par les évolutions de la communauté de communes puisque c'est maintenant la CCICV qui a les compétences en matière d'urbanisme.

L'impartialité et l'intérêt général étant nos maîtres mots, nous serons à votre écoute sans quitter notre ligne de conduite.

Ce nouveau PLU permet donc de nouvelles perspectives et notamment le grand et beau projet des maisons « sénior+ » dans un cadre verdoyant.

Jean-Paul Couiller

1^{er} Adjoint, Chargé de l'urbanisme

COMMUNAUTE DE COMMUNES INTER CAUX VEXIN

Pourquoi sommes-nous dans cette communauté de communes ?

C'est simplement le résultat de la fusion de 3 communautés de communes dont les sièges se trouvaient à Montville, Martainville-Epreville et Buchy. Nous étions donc membres de la communauté rattachée à Montville et cette situation nous convenait.

Malheureusement malgré les efforts de notre maire pour s'opposer à cette fusion rien ne pouvait résister aux enjeux politiques qui nous dépassent.

Suite à un vote de la Commission

Départementale de la Coopération Intercommunale (C.D.C.I.) qui a refusé la demande de Roumare d'intégrer la Métropole, le Préfet de la Seine Maritime par arrêté préfectoral, a fusionné les 3 communautés de Communes en y intégrant Roumare. Aujourd'hui nous sommes liés à la CCICV dont le périmètre ne correspond pas à notre bassin de vie. Des projets sont en cours comme les poubelles recyclables, le PLU, la garderie et l'école de musique récemment.

Nous savons que le souhait de la majorité des Roumariois serait de changer pour rejoindre la métropole ou la communauté

de Barentin. Nous sommes tous d'accord, la cohérence géographique serait logique mais il faudrait trouver un accord avec l'actuelle et la future communauté et cela n'est pas si simple. Après quoi, nous pourrions faire une nouvelle demande auprès de M. le Préfet pour que le périmètre de la CCICV soit modifié.

Il faut aussi prendre en considération les incidences qui découleraient d'un tel changement (Services, transport, impôts etc.)

Jean-Paul Couiller

Conseiller Communautaire

Aménagement Malitourne



ISOLATION



FAUX PLAFONDS



CLOISONS MODULAIRES



CLOISONS INDUSTRIELLES



MENUISERIE AGENCEMENT



PLÂTRERIE



02 32 19 52 00



contact@amenagement-malitourne.fr

ECOLE SAMIVEL

Une année particulièrement compliquée...

En 2019/2020, 153 enfants fréquentaient l'école. L'année scolaire se déroulait tout à fait normalement jusqu'aux vacances de février où nous commençons à entendre que de nombreux cas de Covid 19 avaient été dépistés en Chine, en Italie, puis en France comme partout dans le monde.

Le 17 mars 2020, soit 2 jours après les élections municipales, la France fut confinée.

Les nouveaux élus, pas encore officiellement nommés (le Conseil municipal sera officiellement installé le 26 mai 2020), ont commencé à travailler, pour l'intérêt général, sur la rentrée scolaire 2020/2021 et sur la sortie du confinement, pour faire en sorte que les petits Roumarois puissent reprendre le chemin de l'école en toute sécurité.

A compter du 12 mai 2020, nous avons rouvert progressivement l'école afin de pouvoir respecter le protocole sanitaire fixé par le Ministère de l'Education nationale. A partir du 12 mai, nous avons également rouvert la restauration scolaire sur deux sites pour espacer les enfants et respecter les gestes barrières. A compter du 8 juin, nous avons à nouveau proposé un service municipal d'accueil périscolaire. Tous les petits Roumarois ont eu la possibilité de retrouver leur école à partir du 19 juin et ce, jusqu'au 4 juillet.

Comme nous nous y étions engagés lors de la campagne électorale, nous avons organisé en juin une grande consultation des familles des enfants scolarisés à la rentrée 2020 sur le sujet de l'organisation du temps scolaire. 74 % des votants ont opté pour une semaine scolaire répartie sur 4 jours (au lieu des 4 jours ½ auparavant).

Le Conseil municipal a validé cette nouvelle organisation et a formulé une demande de dérogation auprès des services académiques : il faut savoir que la semaine des 4 jours ½ est le modèle officiel retenu en France.

Pendant l'été, de nombreux travaux ont été réalisés dans l'école Samivel : réalisation d'une rampe d'accès handicapés dans la cour, changement des portes, isolation phonique de l'accueil périscolaire, ajout d'équipements sanitaires, mise en place d'une signalisation au sol liée à l'accessibilité, connexion des caméras de l'école au serveur de la mairie, ...).

En parallèle, le Conseil municipal a pris la décision de changer le mobilier de l'école élémentaire pour la rentrée de septembre. Ce sont ainsi 90 tables individuelles et chaises qui ont été achetées pour permettre de respecter les gestes barrières et espacer les élèves pour assurer leur sécurité.

A la rentrée scolaire, un nouveau directeur a été nommé dans notre école communale : M.Lescouarch. Les nouveaux horaires ont été appliqués et un nouveau protocole sanitaire a été mis en place (nous en sommes au 7^{ème} protocole depuis la sortie du confinement...).

150 enfants ont fait leur rentrée en 2020 à l'école Samivel.

Comme si cette pandémie ne suffisait pas, à la rentrée de la Toussaint, les élèves de l'école ont rendu hommage à Samuel Paty, enseignant assassiné à Conflans Sainte Honorine.

Donc, comme nous le notions au début de cet article : une année particulièrement compliquée...

Malgré ces difficultés, l'équipe municipale a tout mis en œuvre pour que les petits Roumarois puissent accéder à l'école et aux services communaux.

De même, pour apporter un peu de chaleur, avant les fêtes de Noël, la municipalité a offert à tous les enfants de l'école un spectacle (2 représentations) le 14 décembre dernier, un repas de Noël le 17 décembre et le Père Noël a déposé dans chaque classe un livre et un jeu pour chaque enfant.

Nous profitons de cet article pour saluer le professionnalisme et l'implication de nos agents.

Il faut être conscient du travail exceptionnel qu'ils doivent absorber pour permettre une sécurité maximum pour toutes les personnes qui fréquentent l'école (élèves, enseignants, agents, ...).

Nous remercions les parents d'élèves élus qui nous ont aidés à réorganiser l'école pour rouvrir toutes les classes en juin et avec lesquels nous avons des échanges constructifs.

Nous souhaitons la bienvenue à Monsieur Lescouarch, nouveau directeur de l'école Samivel.

Pour l'année scolaire en cours, nous souhaitons renouveler le parc informatique de l'école et revoir le câblage dans chaque classe.

Il faut être conscient que tous les élus sont très largement mobilisés depuis leur installation pour la jeunesse de leur village : les enfants sont une des priorités de la municipalité.

Frédéric Pothérat, adjoint au Maire
en charge des affaires scolaires
Géraldine Sahun, Conseillère municipale
déléguee à l'école



Rentrée scolaire

Renouvellement du mobilier de l'école élémentaire pour permettre l'application des gestes barrières.



Présidente : Maud LANGLOIS Secrétaire : Régine BINET
Trésorière : Nadia ROUSSELIN
contact : tél : 06 75 59 95 25
mail : langlois.maud54@orange.fr

C'est toujours avec joie et bonne humeur que nous nous retrouvons au cours de théâtre, chaque jeudi de 20 h 15 à 22 h 15, orchestré par Bruno DELAHAYE, acteur et metteur en scène, dans la salle polyvalente de Roumare.

Voici les artistes en formation, de haut en bas et de gauche à droite de la photo :

- Philippe Cauchois, Bruno Delahaye, Laurent Koechler,
- Nadia Rousselin, Rolande Demare, Clothilde Delanef, Régine Binet,
- Christine Dessaux, Pauline Redier, Maud Langlois et Annick Koechler.

Le contexte sanitaire ne nous a pas permis de produire un spectacle en 2020, cependant, pour 2021, nous avons de nombreux projets en construction.

La présidente,
Maud Langlois

ENSEMBLE VOCAL CHŒUR À CŒUR DE ROUMARE

Créé en 1988, l'ensemble vocal CHŒUR À CŒUR de Roumare compte désormais une trentaine de choristes amateurs et motivés. L'association « Ensemble vocal chœur à cœur » a vu le jour en Juin 2020, dans la prolongation des activités du CLR. Le conseil d'administration compte 10 membres.

Le groupe se produit en public plusieurs fois par an, sous la direction de sa cheffe de cœur, Isabelle SIMON-HOULETTE, avec les maîtres mots : Générosité, Finesse, Couleur et Timbre.

Et la dernière fois en Février 2020 au temple St Eloi de Rouen.

Les répétitions avaient repris cette année en Septembre, avant d'être de nouveau interrompues. Le groupe répète tous les Mercredis, de 19h00 à 21h00, dans la salle polyvalente de Roumare. Cet ensemble vocal est ouvert à toutes et tous, même sans formation musicale préalable. Envie de chanter ? Rejoignez nous dès le déconfinement !

Renseignements : Paul Boutet - 06.85.19.38.59

contact@choeuracoeur.org

Paul Boutet, Président



Concert commun « Chœur à cœur » et « Chœur par cœur »
12 Février 2020.

MUSIQUE

L'année 2020 restera dans la mémoire des musiciens Roumariois comme une année de suspens et de rebondissements !



Menacé de disparaître suite à la dissolution du Club de Loisirs, l'enseignement de la guitare, basse, batterie et culture musicale, a finalement repris à Roumare en septembre.

L'école, désormais antenne de l'Ecole de Musique de Montville, propose un tarif préférentiel aux habitants de la communauté de commune.

Une activité éveil musical (dès 5 ans) est également en projet.

Alors débutants, confirmés, jeunes ou moins jeunes rejoignez-nous !

Renseignements :

unionmusicalemontv@free.fr

Internet :

ummecoledemusique.blogspot.com

BIBLIOTHÈQUE

Bonjour à toutes et tous,

Pendant l'année 2020 marquée par la crise sanitaire, les habitudes de chacun ont été perturbées. La bibliothèque n'a pu accueillir ses adhérents ni les enfants de l'école pendant le confinement imposé.

Les expositions et animations initialement programmées n'ont pu être présentées au public. Elles ne sont pas annulées mais reportées en attendant des jours meilleurs. En partenariat avec la médiathèque départementale et toujours motivés pour vous satisfaire, nous travaillons sur plusieurs projets.

Dès le retour à la normale, la bibliothèque reprendra ses horaires habituels.

Pendant la période scolaire :

- lundi de 10H15 à 11H15
- mardi de 9H00 à 10H30
- mercredi de 14H15 à 16H15
- samedi de 10H30 à 12H00

Pendant les vacances scolaires, la bibliothèque est ouverte au public uniquement le samedi de 10H30 à 12H00.

Si vous souhaitez vous inscrire, il vous sera demandé :

- un chèque de caution de 20 € remboursable en cas de départ.
- un chèque de cotisation par famille de 15 € valable 2 ans.

Ces deux chèques sont à libeller à l'ordre du trésor public.

Le prêt consenti est de 3 documents par membre de la famille pour une durée de un mois.

- l'accès à la bibliothèque et la consultation sur place des documents sont libres et ouverts à tous.

Le budget alloué par la municipalité pour l'année 2020 était de 3.600 € (acquisition de livres et dépenses bureau et informatique).

La bibliothèque dispose actuellement de 7.623 ouvrages. 1.953 appartiennent à la Médiathèque Départementale de Seine Maritime et ils sont renouvelés plusieurs fois par an.

Cette année 20 familles supplémentaires nous ont rejoints.

Au premier trimestre 2020 nous avons acquis en librairie 212 ouvrages adultes et jeunesse. Nous suivons l'actualité des éditions et les nouveautés de la fin d'année 2020 ont été acquises. Nous vous invitons à venir les découvrir.

Merci à toutes et tous.

Bibliothèque municipale Pierre CLAISE
Place de la Liberté - 76480 Roumare
Tél : 02 35 33 50 97

Mail : bibliotheque.roumare6@orange.fr



REVETEMENTS DE SOLS & MURS • CARRELAGES



Z.A. de la Plaine des Cambres

B.P. 07

76 710 ANCEAUMEVILLE

Tél : 02 32 80 88 70

gamm@gamm.fr

Depuis 1978, nous sommes à vos côtés pour la réalisation de vos travaux neufs ou de réhabilitation

- **chape fluide**
- **carrelage, faïence**
- **sols souples**
- **sols stratifiés**



UNE NOUVELLE ASSOCIATION EFAR

Une nouvelle association EFAR (En Forme A Roumare) a vu le jour le 3 septembre 2020. Le bureau est composé de Valérie Foutrel, présidente, Catherine Garnier, trésorière, Marie-Claire Crozatier, secrétaire et Monique Gobbe, secrétaire adjointe.

L'association est heureuse de vous proposer deux activités, Gym et Yoga :
- Les cours de gym sont animés par Audran Lecene les lundis de 18h30 à 19h30 et les jeudis de 9h10 à 10h10,
- Les cours de yoga sont animés par Mylène Lecat les mardis de 18h30 à 19h40.
Déjà 40 membres inscrits.

Les activités se déroulent en respectant les gestes barrières et les mesures sanitaires.

Contact : Valérie Foutrel (valeriefoutrelb@gmail.com)



ROUMARE TENNIS CLUB

Les membres du bureau du ROUMARE TENNIS CLUB souhaitent à toutes les adhérentes et tous les adhérents, enfants comme adultes, une bonne saison tennistique sous couvert que l'on puisse taper la balle avec la situation sanitaire actuelle.

Nous vous informerons durant toute cette année, des différentes manifestations que nous espérons pouvoir faire au sein du club, avec notamment et toujours en fonction des conditions sanitaires, la mise en place vers la fin de l'année des tournois internes, d'une distribution de grilles pour une tombola et l'organisation d'une foire à tout vers le mois d'avril.

Je profite aussi pour remercier nos différents partenaires de leur soutien notamment financier.

Bonne année sportive.

Le Président du RTC.
Laurent Ballet



TENNIS CLUB

TRAIL ROUMARE 76



Quel club mais quel club !!!

Une rentrée sur les chapeaux de roue, pour le club de Roumare avec un doublement des licenciés, avec des marcheurs nordiques venus des communes voisines, et la reprise par le club de la section Randonnée du comité des loisirs.

Avec plus de 100 licenciés, les séances se multiplient donc avec plus de 6 séances par semaine au total, entre marche nordique, randonnée et trail.

Les mesures de restrictions liées à la crise n'ont pas eu raison de l'esprit sportif et convivial des sportifs mobilisés sur des défis collectifs le temps qu'il faudra.

Confinés mais Unis par le lien du sport pour protéger leur santé !

Carine Buteler
Educatrice sportive

Animations

LE TELETHON

En raison du confinement, les animations prévues pour collecter des fonds au profit du Téléthon n'ont pu se mettre en place. Cependant, la commune de Roumare impliquée depuis 25 ans dans l'action au profit du Téléthon a décidé de vendre des enveloppes pour récolter des fonds au prix de 5€ l'enveloppe contenant une chance de gagner et 20€ l'enveloppe contenant cinq chances de gagner. De nombreux lots pour mettre en place cette vente ont été offerts :

- un week-end hôtel Ibis Paris Tour Eiffel nuit + petit déjeuner avec billet de train

- aller/retour pour 2 personnes
- un week-end hôtel Ibis Paris Montmartre nuit + petit déjeuner avec billet de train
- aller/retour pour 2 personnes
- un week-end en camping car
- une tablette (valeur 140€)
- un repas pour 2 personnes Restaurant le Clos des Roses à Sahurs
- un aspirateur sans sac
- et de nombreux autres lots et bons d'achat.

Le tirage au sort a eu lieu le dimanche 13 décembre 2020 à 11h devant la salle polyvalente. Le montant des fonds

récoltés, vente d'enveloppes et dons, est de 6 920 €.

Une e-collecte en ligne a également été mise en place pour collecter des dons sur le net : <https://soutenir.afm-telethon.fr/collecte-roumare>.

Une révolution médicale majeure est en cours, grâce au Téléthon et aux dons versés, la recherche pourra continuer.

Merci aux Roumariois et aux nombreuses entreprises qui ont répondu à notre appel et à tous pour votre mobilisation et votre générosité pour les malades.



ANIMATION VILLAGE



Photo prise en 2019.

L'association Roumare Animation Village est une structure constituée d'une quinzaine de bénévoles. Elle a pour but de proposer tout au long de l'année des manifestations permettant l'animation de notre joli village.

L'année 2020 a vu apparaître un nouveau bureau :

- Co Présidentes : Christèle LESCOP et Céline POTHERAT
 - Vice-Présidente : Sylviane DEVILLERS
 - Trésorière : Nicole POINCON
 - Secrétaire : Isabelle PATENOTTE
- Vous le comprendrez aisément, en raison

de la pandémie qui nous touche tous, nous n'avons pas pu réaliser les manifestations initialement prévues.

Pour 2021, nous souhaitons organiser un rallye pédestre, une fête de la musique, une foire à tout et une soirée dansante pour le Téléthon.

Si vous souhaitez nous rejoindre ou proposer de nouvelles animations, contactez-nous sur l'adresse mail : roumare.animation@gmail.com

Céline Potherat
et Christèle Lescop

LES ASSOCIATIONS

Suite à la dissolution du Club Loisirs de Roumare en juin dernier, chaque activité a créé sa propre association. Seule l'activité Danse n'a pas été reconduite faute de bénévoles. Cependant, les enfants intéressés par la danse peuvent s'inscrire à Saint Pierre de Varengueville, le professeur qui exerçait à Roumare donne également des cours dans cette commune.

En ce qui concerne la musique, un accord a été trouvé avec l'école de musique de Montville pour créer une annexe à Roumare. Les deux professeurs qui exerçaient à Roumare ont été recrutés par l'école de musique de Montville.

La commune de Roumare met à disposition des élèves et des professeurs la maison des associations pour participer aux cours. Le forum des associations s'est déroulé le 9 septembre et a connu une forte participation.

De nombreuses adhésions aux différentes associations ont été concrétisées.

Activités proposées par les différentes associations de Roumare depuis septembre 2020 :

Gymnastique	FOUTREL Valérie	Lundi 18h30-19h30 et Jeudi 9h10-10h10
Randonnée pédestre	DELAFOSSE Pauline	Mardi R.V. 13h15 parking du Clos des Marronniers
Yoga	FOUTREL Valérie	Mardi 18h30-19h30
Chorale	BOUTET Paul	Mercredi 19h-21h
Guitare-Batterie	GUIGNON Mickaël	Mercredi 13h-20h
Théâtre	LANGLOIS Maud	Jeudi 20h15-22h15
Tennis	BALLET Laurent	Voir les horaires avec les organisateurs
Jeux de sociétés	OSMONT Marie-Claire	Un mardi sur deux 13h30-17h30 et un mardi soir par mois à partir de 20h
Trail	DELAFOSSE Pauline	Dimanche 9h30-12h et mardi 18h30-20h
Marche Nordique	DELAFOSSE Pauline	Dimanche 9h30-12h, lundi 10h-11h30 et vendredi 18h30-20h
Renforcement musculaire	DELAFOSSE Pauline	Jeudi 17h30-20h
Marche Nordique speed	DELAFOSSE Pauline	Un lundi sur deux 18h45-20h
Free Running by night	DELAFOSSE Pauline	Mardi 20h15

Juniors – Seniors

CENTRE DE LOISIRS : « LE CLUB DES P'TITS LOUPS » ECOLE, ACCUEIL PÉRISCOLAIRE, 2020 EN IMAGES...

Centre d'été

Pendant 4 semaines, du 6 juillet au 31 juillet 2020, s'est tenu le centre de loisirs de Roumare, le Club des p'tits loups, dirigé par David Bihel. 26 enfants ont fréquenté ce centre de loisirs en juillet.

Le thème principal était : « Youpi c'est l'été »

Ce sont donc des activités ludiques et manuelles qui ont été proposées aux enfants sur le thème de l'été :

- l'été chez les animaux, avec une belle sortie au zoo de Cerza
- l'été en cuisine avec préparation d'un repas par les enfants au centre (pizza/ salade/ dessert)
- l'été au pays des Dinosaures avec une sortie dans le parc de Samara
- « Soirée en été » avec Barbecue et veillée au centre.



Centre de loisirs de juillet
Barbecue en plein air. Sortie au parc Samara.



Repas entièrement réalisé par les enfants : entrée, plat dessert : cela va peut-être susciter des vocations....

Centre de la Toussaint

Le Club des p'tits loups s'est à nouveau réuni du 19 au 24 octobre 2020, dirigé par Anne Emery. Pauline et Claire, 2 jeunes filles du village, sont venues renforcer l'équipe d'animation. 22 enfants étaient présents. Toujours sur le thème des saisons, « l'automne » ensoleillé était au rendez-vous.

De très nombreuses activités variées manuelles, ludiques et sportives ont été organisées et le tout en chanson (1 chanson par jour sur le thème de l'automne et des sorcières). Une boîte à idées a été mise en place pour que les enfants puissent s'exprimer et que leurs idées soient prises en considération dans les activités suivantes. Un défilé déguisé a animé le village, suivi d'une fête ensorcelée qui a clôturé avec grand succès la semaine. Des gâteaux, de la soupe sucrée et un buffet d'halloween ont été conçus par les enfants.

Dates retenues pour les sessions de centre de loisirs en 2021 :
Hiver : du 22 au 26 février 2021
Printemps : du 26 au 30 avril 2021
Été : du 7 au 23 juillet 2021
Toussaint : du 18 au 22 octobre 2021

Centre de loisirs de Toussaint : de nombreuses activités variées ...



Fabrication de champignons et de citrouilles

Ateliers sportifs



Élaboration de gâteaux et de soupes sucrées

Cuisiniers en herbe



Halloween à Roumare

Nos sorcières bien aimées

Pâte à sel



LG Pannier
concepteur électricien

02 35 91 46 32
contact@lgpannier.fr - RD N°20 - 76190 FREVILLE

Découvrez notre métier, nos produits
sur notre site internet www.lgpannier.fr



Système domotique



VMC double-flux



Pompe à chaleur

Juniors – Seniors

Accueil périscolaire :

- Les lundis, mardis, jeudis, vendredis de 7h30 à 8h35 et de 16h15 à 18h45.
- Les mercredis de 7h30 à 12h30 (jusqu'au 31 janvier 2021).

Lors de la consultation des familles des enfants scolarisés à Roumare réalisée en juin dernier par la commune, 52% des votants s'étaient exprimés en faveur de la mise en place d'un accueil périscolaire le mercredi matin. Dans ce sondage, il était précisé qu'une ouverture serait conditionnée à un effectif minimum de 25 enfants sachant que la réglementation imposait au moins deux encadrants.

Malgré les 22 enfants inscrits fin août, les élus ont souhaité maintenir cette proposition de service aux familles. Cependant, au fil des semaines, le nombre d'enfants présents n'a cessé de diminuer pour arriver à 5, soit 3% de l'effectif total des enfants scolarisés à Roumare, ce qui ne correspond pas à un service relevant de l'intérêt général.

C'est dans ce contexte, avec regret, compte tenu du non-respect de l'engagement d'une grande partie des parents qui avaient inscrit leurs enfants, que le Conseil municipal, qui doit veiller à ce que l'intérêt général soit au centre des décisions prises, a décidé d'interrompre cet accueil le mercredi matin à compter du 31 janvier 2021, pour permettre aux familles concernées de trouver une solution alternative.

Ludisports : le Ludisports est une animation qui se déroule le mercredi matin de 10h à 11h pour les enfants de l'école élémentaire. Cette activité payante (26€ par enfant pour l'année) permet de découvrir cette année 2 sports (le tchoukball et le tennis) et propose une activité « cirque » au 3^{ème} trimestre.

Ludiculture : le Ludiculture est une animation payante (32€ par enfant pour l'année) qui a lieu le mercredi matin de 10h à 10h45 sur l'année scolaire pour les enfants qui fréquentent l'école maternelle.



Cette animation se déroule sous forme d'ateliers de découverte ludiques proposant des activités artistiques et/ou culturelles animées par des professionnels qualifiés.

Le choix de placer le Ludisports et Ludiculture le mercredi matin était pour répondre à l'importante demande des familles pour la prise en charge des enfants le mercredi matin.

Comme cela n'a pas été la réalité, nous avons demandé au service de la Communauté de Communes Inter Caux Vexin, organisateur de ces activités de rajouter des créneaux le soir en semaine. Tous les créneaux étant déjà pourvus, cela n'a pas été possible.

Afin de dynamiser encore notre centre de loisirs et notre accueil périscolaire, l'équipe municipale a défini un projet éducatif en partenariat avec les enseignants.

Celui-ci se décline en 3 axes :

- Stimuler la curiosité des enfants
- Favoriser l'expression des enfants
- Susciter le respect de l'autre et de l'environnement

Ce projet a été validé par les services de la Préfecture, l'Inspection académique et le Directeur de la CAF.

Les prochaines sessions de centre de loisirs auront lieu pendant les vacances de Février, de Pâques et en juillet.

N'hésitez pas à inscrire vos enfants, ils seront les bienvenus et pourront partager de bons moments avec d'autres enfants du village.

Frédéric Pothérat,
Adjoint au Maire



Accueil périscolaire
Ateliers du mercredi matin



Lorryma Coiff
Coiffure à domicile
Homme Femme Enfant
Sur RDV
Au : 06 08 09 72 55

Plus besoin de vous déplacer
le salon vient à vous !

Du Lundi au Samedi
De 9h00 à 19h00
Roumare et ses environs

 Lorryma



Spécialiste en plats cuisinés livrés
Collectivités, Restaurants d'Entreprise
et Portage à domicile
37, Rue des Vacillots
76510 Saint Nicolas d'Alhiermont

☎ 02 77 23 20 20 fax 02 32 14 57 73
Mail florence.petit@lanormande.fr

La Normande

Au mois de juin 2019, les aînés ruraux ont eu la joie de participer au voyage annuel à Giverny. Le magnifique temps qu'il a fait, a contribué à embellir cette sortie. Tout le monde était ravi.

Puis à la rentrée de septembre 2019, tant attendue par le Club des Aînés Ruraux, nous nous sommes retrouvés tous ensemble deux mardis après-midi par mois, afin de nous divertir dans la bonne humeur, moments très attendus par les adhérents les plus isolés.

Nous vous rappelons que nous organisons des soirées jeux ou nous accueillons tous les Roumarois ou d'ailleurs, pour passer un moment très convivial une fois par mois.

Pour cette année 2020, nos après-midi et nos soirées ont été très perturbés et arrêtés, en raison de la covid-19 qui touche l'ensemble du monde.

En espérant qu'un remède verra bientôt le jour pour permettre à chacun de retrouver une vie normale. A Bientôt.

Mme Marie-Claire Osmont
Présidente du Club des Aînés Ruraux.



LES ANCIENS COMBATTANTS

Les Anciens Combattants ont été affectés cette année de ne pas avoir la possibilité d'honorer la mémoire des Enfants de Roumare, morts pour la France.

Chaque année l'Association des Anciens Combattant invite tous ses adhérents à se regrouper avec le porte-drapeau devant le Monument aux Morts, pour s'y recueillir et déposer une gerbe de fleurs.

Cette année, au 8 mai, bien qu'une messe soit célébrée en l'église de Roumare, nous

avons les consignes nationales de ne pas accepter plus de 6 personnes devant notre Monument. Après avoir déposé une gerbe au pied de la stèle, nous nous étions donnés rendez-vous pour le 11 novembre journée de commémoration de la Victoire et de la Paix et d'Hommage à tous les morts pour la France.

Alors le 2^{ème} confinement a été ressenti tristement par les membres de notre association dont la plus importante mission est de perpétuer la mémoire de tous les combattants qui ont perdu la vie pour notre

liberté. Nous étions frustrés de ne pouvoir nous réunir pour accomplir cette mission. Une gerbe de fleurs a été déposée en présence du drapeau, après la lecture du message de Geneviève Darrieussecq, Ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens combattants.

Le ministère indique que les Françaises et les Français qui souhaitent rendre hommage aux morts de la Première Guerre Mondiale, peuvent faire un don aux Bleuets de France.



Ent. B. MORICE



32 ANS

ISOLATION ACOUSTIQUE ISOLATION ECOLOGIQUE NOUVELLE GENERATION

**CLOISONS - DOUBLAGES - Ouate de CELLULOSE - CHANVRE EN PANNEAUX
FENETRE P.V.C - VOILETS ROULANTS - MENUISERIES ALU / BOIS / PVC
FAUX PLAFONDS - PLANCHER TECHNIQUE - MENUISERIES INTERIEURES**

76490 LOUVETOT

Tél : 02 35 56 69 41 - Fax : 02 35 56 50 35

ent.b.morice@orange.fr



Bien-vivre ensemble

RÈGLES DU BIEN VIVRE ENSEMBLE

Nos devoirs en tant que citoyen sont bien sûr de respecter les lois, qui posent l'étendue et les limites des libertés individuelles au profit de la collectivité.

Bien vivre ensemble au quotidien dépend de la bonne volonté de chacun et repose sur la tolérance, la courtoisie, l'entraide, le respect de son voisinage et de son environnement.

Respecter les règles de vie en société, être attentif aux autres, et prendre soin de ce qui est notre bien commun, l'espace public, est de notre responsabilité à tous, la municipalité et ses habitants.

La collectivité, c'est nous ! Il ne dépend que de nous tous de bien vivre ensemble.

Voie publique et sécurité

La courtoisie au volant c'est l'affaire de chacun ! Pour la sécurité de tous !

Vitesse excessive, non-respect des règles de priorité, stationnement en double file, sur les places réservées aux personnes handicapées, sur des passages piétons ou sur des arrêts de bus.

L'espace public est à tout le monde. Agissons citoyen ! Pour le bien-être de tous.

La mairie a mis à disposition des parkings dans plusieurs lieux du village. Utilisez-les !

Réglementation animale

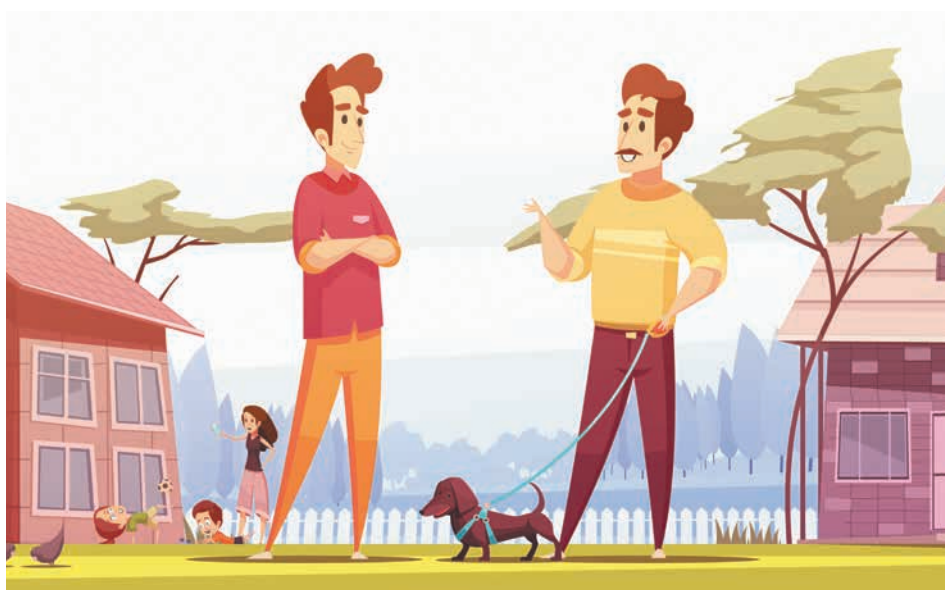
Vous êtes responsable de tous les dégâts (atteinte aux plantations...), ou nuisances (bruit, morsure, déjections...) commis par votre chien, qu'il soit sous votre garde, échappé, ou égaré. (article 1243 du code civil).



Déjections canines

Chaque propriétaire est tenu de nettoyer les déjections de son animal.

Tout dépôt de déjections sur les espaces publics (et notamment le terrain de jeux) et la voie publique réservée à la circulation des piétons est sanctionnable d'une amende de 35 euros (contravention de 2^{ème} classe, article R.632-1 du Code Pénal).



Le voisinage

Pour bien s'entendre avec ses voisins, voici quelques règles simples à respecter :

• Bruits de voisinage

Les bruits de comportement sont tous les bruits provoqués de jour comme de nuit :

- par un individu locataire, propriétaire ou occupant
- ou par une chose (instrument de musique, outil de bricolage, électroménager...)
- ou par un animal (abolements...).

Lorsque ces bruits sont commis la nuit, entre 22h et 7h, on parle de tapage nocturne.



SUEZ RV OSIS NORD

UNE PRESTATION DE QUALITÉ EN TOUTE SÉCURITÉ

24H/24
7J/7

- Débouchage - Curage
- Vidange de bac à graisse
- Fosses septiques
- Maintenance Immobilière - 3D
- Nettoyage Industriel
- Nettoyage et éprouve de cuve
- Nettoyage de séparateur hydrocarbure
- Entretien de réseaux d'assainissement
- Inspection télévisée des canalisations
- Balayage

Zone Artisanale Les Campeaux

76360 Barentin

Tél. : 02 32 94 97 00 - Fax : 02 32 94 97 09

www.suez.com



• Horaires de bricolage et de tonte

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés de façon occasionnelle par des particuliers à l'aide d'outils bruyants (tondeuse, tronçonneuse, perceuse, scie, etc...) ne peuvent se faire qu'aux horaires indiqués :

- Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 20h00
- Samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h30 à 19h00
- Dimanche et jours fériés de 10h00 à 12h00



• Tailler ses haies et ses végétaux

Les riverains des voies communales sont astreints à couper ou élaguer à l'aplomb des limites de ces voies, les arbres, les branches, les racines qui avancent sur le sol du domaine public.

Respectons les distances de plantation par rapport à nos voisins et veillons à entretenir nos arbres et arbustes.



• Le brûlage à l'air libre

Les feux allumés par les particuliers pour éliminer les déchets verts de leur jardin (feuilles, bois, herbes...) gênent souvent le voisinage : fumée, odeur. Nous vous demandons de limiter le brûlage de 2 à 3 fois par an et de ne pas brûler vos tontes de gazon ! Par principe, le brûlage à l'air libre des déchets est interdit (art 84 de l'arrêté préfectoral portant règlement sanitaire départemental).

Seule une tolérance est permise à condition de ne pas gêner le voisinage.



CITEOS

Tél : 02 35 08 08 07

ZI des Pâtis

2 rue du Stade – BP 70156

76144 LE PETIT QUEVILLY CEDEX

Renseignements pratiques

MAIRIE

Tél : 02 35 33 46 15
Horaires :
Lundi 8h30 - 11h00
Mardi 15h00 - 19h30
Mercredi 15h00 - 19h30
Jeudi 8h30 - 11h00
Vendredi 15h00 - 17h30
Samedi 10h00 - 12h00
(sauf vacances scolaires)
courriel : mairie-roumare@wanadoo.fr

ECOLE MATERNELLE ET ECOLE PRIMAIRE SAMIVEL

Place de la liberté 76480 ROUMARE
Tel : 02 35 33 52 06
Directeur : Mr LESCOUARCH Maël

SANTÉ

Cabinet médical Clos des Noisetiers

Médecin

Dr Franck BENARD
Horaires du secrétariat :
Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h00-12h00
et 15h00-18h00
Samedi et mercredi : 9h00-12h00
Tél : 02 32 82 70 35

Infirmières

Mme Mélanie WATTIER
Mme Aurélia CRIBELIER
Tél : 02 32 13 59 67

Orthophonistes

Mme Isabelle MANGIN
Mme Emmanuelle VATON
Tél : 02 35 75 08 10

Neuro-psychologue

Mme Annabelle LANGLOIS
Tél : 06 63 92 84 99

Ergothérapeute

Mme Emilie CARMELINO-BOISSIN
Tél : 06 68 44 64 93

Maison Médicale de Barentin : Pour
les consultations les soirs et week-end :
appeler le 116-117

SSIAD (Service de Soins Infirmiers à Domicile) pour les personnes de plus de 60 ans en perte d'autonomie ou personnes présentant un handicap ou une maladie chronique

17 rue Pierre et Marie CURIE
76360 BARENTIN
Tél : 02 35 92 82 42

Défibrillateur

Deux défibrillateurs automatiques sont à votre disposition

Emplacements : l'un en façade de la grande salle polyvalente, l'autre au niveau du city stade (situé près des courts de tennis, opérationnel en février 2021 car actuellement en réparation)

SOCIAL

PMI (Centre de Protection Maternelle et Infantile)

Centre Médico Social

21 rue de la Haute Ville
76960 NOTRE DAME DE BONDEVILLE
Tél : 02 35 74 33 64

Aide au Maintien à Domicile

Pour les personnes sollicitant l'allocation personnalisée à l'autonomie (APA) :
CMS de DEVILLLE -LES-ROUEN, 308
route de Dieppe, Mme CHEVALLIER
tél : 02.35.74.17.04

CLIC du Cailly (Centre d'Information et de Coordination)

16 rue de la République
76150 Maromme
Tél. : 02.32.13.58.98
(au sein du Village des Aubépins)
Courriel : clic@traitdunionducailly

Le Centre Local d'Information et de Coordination du Cailly est un lieu d'accueil de proximité, d'information et de conseil destiné aux personnes de plus de 60 ans et leur entourage.

L'équipe du CLIC vous accueille avec ou sans rendez-vous au sein de ses locaux ou si besoin, elle se déplace à domicile. Sont à votre disposition conseils et documentation



sur les thématiques du maintien à domicile, de l'hébergement, de l'accès aux droits, des aides financières, du soutien à l'aidant

CCAS (centre communal d'action sociale) : contacter la mairie
Des aides peuvent être accordées dans certaines situations
Transmission des dossiers de demandes d'aides à domicile
(contacter Mme DESANNAUX Marie-Louise)

La Mission Locale pour les 16-25 ans
Premier réseau pour l'emploi et l'autonomie des jeunes de 16 à 25 ans, la Mission Locale aide à valoriser leurs compétences, révéler leurs talents, construire et réaliser leurs projets d'avenir.

La Mission Locale soutient le logement des jeunes, la santé, les droits, la mobilité, les loisirs, la formation et l'emploi. Elle propose un accompagnement individuel dans toutes les démarches et des aides financières (la Garantie Jeunes, le parrainage, le Fond d'Aide aux Jeunes, des stages de formation, des ateliers d'accès à l'emploi, etc.).

Pour en savoir plus :
Accueil à la Maison Municipale de la Jeunesse
27 rue Berrubé MAROMME
Tél. : 02 32 13 10 29
Mail : mission.locale@ml-rouen.asso.fr
Site Internet : missionlocalerouen.fr
Facebook : missionlocalerouen

PAROISSE

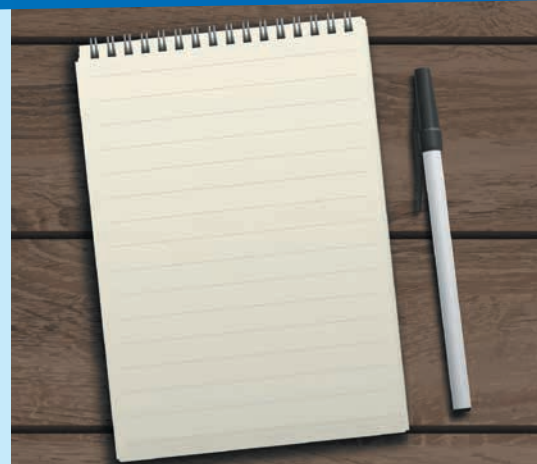
Abbé DELAVENNE Henri
Paroisse de Saint Martin De Boscherville en Roumare
11 Chaussée Saint-Georges
76840 ST MARTIN DE BOSCHERVILLE
Tél : 02 35 32 00 55
secrétariat : lundi-mardi-jeudi-vendredi 09h00-12h30
Courriel : paroisseboscherville@orange.fr
Site internet : <http://paroisseboscherville.org>

GENDARMERIE

Rue de Verdun, 76480 DUCLAIR
Tél. : 02 35 37 50 12

MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT DE CANTELEU

6 ancienne route de Duclair
76380 CANTELEU
Tél : 02 .32 83 20 31
Pour toute question d'ordre juridique et pour se repérer dans le circuit administratif et judiciaire
Service de proximité gratuit et confidentiel pour les justiciables, lieu d'accueil, d'information et d'orientation. Des intervenants du droit et des associations conventionnées tiennent des permanences, chacun dans leur domaine d'activité
Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h00.
Un accueil du public en présentiel est assuré par Madame CAMUS (Greffier du Tribunal Judiciaire de Rouen) tous les



jeudis et vendredis, et le cas échéant, les mardis lorsqu'il y a des intervenants qui tiennent des permanences, de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

VIE PRATIQUE

Collecte des déchets :

Les ordures ménagères et les poubelles jaunes pour les déchets recyclables sont ramassées le jeudi matin.
Il vous est demandé de sortir vos poubelles le mercredi soir et pas avant.
Prévoir une journée de décalage si présence d'un jour férié entre le lundi et le jeudi

Déchetterie de MAROMME :

Côte de la Valette
76150 Saint-Jean-du-Cardonnay
La déchetterie est ouverte : 7 jours sur 7, de 8h30 à 18h30. (fermée les jours fériés)

SALLE DES FÊTES DE ROUMARE

S'adresser à la mairie aux heures d'ouverture

Tarifs grande salle polyvalente	1 jour	Week-end	Dépôt de garantie
Roumarois	255€	330€	1500€
Caution lave-vaisselle	20€	20€	-
Forfait chauffage	42€	42€	-
Vin d'honneur	100€	-	-

Tarifs petite salle polyvalente	1 jour	Week-end	Dépôt de garantie
Roumarois	95€	130€	500€
Caution lave-vaisselle	20€	20€	-
Forfait chauffage	15€	15€	-
Vin d'honneur	50€	-	-

Installateur

JANNEAU somfy

Portes & Fenêtres
Volets - Stores
Portails - Portes de garages
Isolation des combles perdus
Vérandas

Nicolas Gand s.a.r.l

BARENTIN - ST JEAN DU CARDONNAY - CANY-BARVILLE
www.nicolasgandsarl.fr **02 35 92 97 08**

RGE ECO artisan
La nouvelle énergie du bâtiment

Etat civil

MARIAGES

HÉLIE / ACART - Pauline / Adrien 03/02/2020
DUPUIS/ BLONDEL - Bruno / Séverine 25/07/2020

NAISSANCES

CELLIER TRIGOUST Tom, Jacques, Laurent 25/10/2020
BUCH Clotilde, Albane 28/10/2020

DÉCÈS

DI GREGORIO Teresa, Itala, Maria, Rosa, Margherita .. 20/03/2020
PACE Auguste, Edmond 08/04/2020
HERMIER Jean-Luc 22/04/2020
DESANNAUX Monique, Jacqueline 15/05/2020
DESANNAUX Michel, Adrien, Denis, Ernest 07/06/2020
GREAUME Henri, Georges 04/10/2020

Seules les personnes ayant donné leur accord figurent sur ces listes.

Hommage à Tata Monique

Maman pour Angélique et Sandra, Madame Monique Désannaux était et restera Tata Monique pour deux générations de petits Roumarois.

Toujours discrète, elle a été durant plus de 30 ans la Nounou de nombreuses familles roumaroises. Très professionnelle, elle a veillé sur les enfants qui lui étaient confiés en assurant le relais avec Papa et Maman, soigné leurs bobos en les rassurant. Soucieuse de leur épanouissement, elle a travaillé à leur éveil, toujours avec une bienveillante attention.

La maladie qu'elle a affrontée avec une grande discrétion, l'a emportée en mai dernier et les circonstances ont empêché toutes ces familles de lui rendre l'hommage qu'elles auraient souhaité.

Tata Monique repose au columbarium de notre village et son doux souvenir restera présent pour tous ces enfants devenus grands.

Nos condoléances à son époux, à ses enfants et ses 5 petits enfants qui lui ont apporté tant de bonheur.

Sébastien Dumont,

infirmier au cabinet médical de ROUMARE, est décédé le 10 juin 2020

Si tous les Roumarois ne connaissaient pas forcément Sébastien Dumont, ils l'avaient certainement croisé un jour, chemin du Bosc Hue lorsqu'il partait pour sa tournée et ne manquait pas de faire son salut amical de la main.

Ceux qui le connaissaient et ses patients, garderont en mémoire son professionnalisme, sa disponibilité auprès des patients et sa sympathie.



L'établissement Sarepta accueille, accompagne et soigne des personnes présentant des handicaps psychiques et/ou moteurs

Capacité d'accueil : 63 lits et places

- 61 places d'hébergement permanent (41 MAS + 20 FAM)
- 2 places temporaires



MAS-FAM SAREPTA
Chemin du Bosc Hue
76480 ROUMARE
Tél : 02 32 93 81 10
www.johnbost.org



www.johnbost.org



FAM/MAS – Sarepta

Sarepta est un établissement du Site Val de Seine de la Fondation John BOST avec un double agrément : Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) et Maison d'Accueil Spécialisée (MAS).

Sarepta accueille des adultes en situation de handicap mental et/ou moteur, sensoriel. Certaines de ces personnes peuvent présenter des troubles de la personnalité ou du comportement associés. Ces personnes adultes n'ayant pu acquérir un minimum d'autonomie requièrent une surveillance et des soins constants. Toute personne accueillie peut y demeurer le temps nécessaire.

Sarepta propose 61 places à temps complet et 2 places en accueil temporaire.

La Fondation John BOST

Fondée en 1848 par le pasteur John Bost et reconnue d'utilité publique depuis 1877, la Fondation John BOST accueille et soigne des enfants, adolescents, adultes et seniors souffrant de troubles psychiques et de handicap physique et/ou mental, ainsi que des personnes âgées dépendantes dont l'état nécessite une vie sociale adaptée.

CAMPING **



765, route des deux Tilleuls
LE BOUT DU HAUT
76480 ROUMARE
Tél. 02 35 33 80 75

Email : camping.les.nenuphars@wanadoo.fr

HELIE

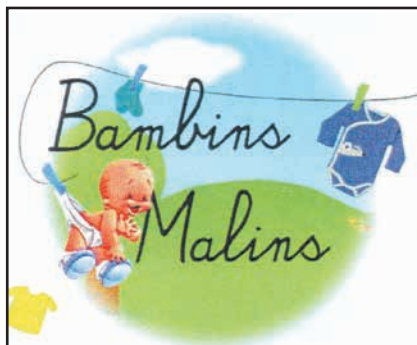
ARTISAN BOUCHER CHARCUTIER

Place de la Mairie

76480 ROUMARE

Ouvert du Mardi au Dimanche midi

Tel 02 35 77 45 27



Prêt à porter
d'occasion
à petits prix.

Vêtements bébés
et enfants
de 0 à 14 ans.

06.50.12.42.29



Horaires du magasin :
Du lundi au samedi de 9h à 12h
Et l'après-midi sur rendez-vous



Lucie PAROÏELLE

1132 route de Duclair - Hameau de Saint Thomas
(juste à côté de la boîte de nuit la Brocherie)
76480 ROUMARE

E-mail : lucieparoielle@orange.fr

S.A.S. Austreberthe.Caux.Travaux.Publics

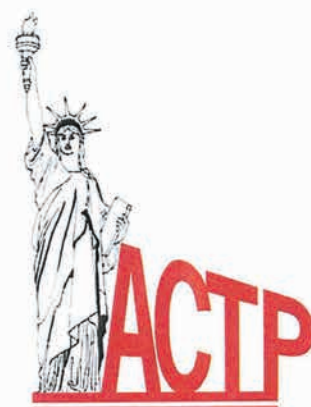
Terrassement

Branchement tout à l'égout

Assainissement autonome / Drainage

Aménagement d'entrée de pavillon

Travaux de voirie



A.C.T.P. 782 boulevard de Normandie - 76360 BARENTIN

Tél. : 02 32 19 11 45 - Port. : 06 84 40 49 36

S.A.S. au capital de 60.000 €



S. N. C DELAHAYE
54 Route du Hâble
76760 SAUSSAY

02.35.56.02.32

06.21.67.70.52

patrick.delahaye76@orange.fr

N° Siret 808821742 00010 APE 0181 Z



LECLERQ ESPACES VERTS

PAYSAGISTE

Jérôme LECLERQ

LA PLAINE - 76560 BOUDEVILLE

Tél.: 02 35 56 45 40 - Fax : 02 35 95 59 72

RCS B 421 554 239

Agenda

DATES A RETENIR EN 2021



18 AVRIL

Foire à tout organisée par Roumare Tennis Club



8 MAI

Commémoration du 8 mai aux Monuments aux Morts



26 MAI

Audition musicale



13 JUIN

Rallye pédestre à Roumare avec toutes les associations



18 JUIN

Fête de la musique organisée par RAV



19 JUIN

Théâtre à Roumare



26 SEPTEMBRE

Foire à tout organisée par RAV



11 NOVEMBRE

Commémoration du 11 novembre aux Monuments aux Morts



27 NOVEMBRE

Repas Téléthon organisé par RAV

D'autres dates vous seront communiquées ultérieurement, notamment les rencontres avec les Anciens de la commune, que nous espérons pouvoir reprogrammer très vite en 2021.

2021

Mme le Maire de Roumare

entourée des Adjointes et de tous les Conseillers municipaux vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2021.

Que cette nouvelle année soit une année de paix et de solidarité.

En ce début 2021, nous ne pourrons pas organiser de cérémonie de vœux pour respecter les consignes sanitaires.

Nous espérons que cette année 2021 nous rendra la liberté de nous retrouver, en bonne santé, pour des moments partagés.